

Publié le 19 mai 2026

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six le trente avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Saint-Sylvain sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
23.04.2026
Date d'affichage
23.04.2026Nombre de conseillers :
En exercice 44
Présents 38
Titulaires 37
Suppléants 1
Pouvoirs 4Votants 42
Quorum 23

Étaient présents : Marie-Françoise ISABEL, Adrien LECERF, Thomas LEROY, Lydie MAIGRET, Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Stéphanie PACCAUD, Ann BAUGAS, Philippe PESQUEREL, David BOUDET, Guillaume LECOEUR, Magali LONCLE, Laurence MAUREY, Emily ROMEIN, Pascal LEROY, Céline FOUREZ, Jean-Christophe CARON, Cédric GABRIEL, Philippe PIARD, Aurélie SIMON, Siegfried GLESSMER, Nicolas GENS, Yves LEBOURGEOIS, Angélique LEMIÈRE, Alexandra LÉPINAY, Fabienne ROYER-COCAIN, Céline VITCHEN, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Pascal GIRARD (suppléant de Patricia LECOMTE), Didier LEMONNIER, Régis CROTEAU, Alexandra ENAULT, Olivier GUILLEMETTE, Marie-Pierre JEANNE, Chrystelle MARIE DIT ASSE, Christophe SCHACHER, Damien HAUGUEL formant la majorité des membres en exercice.

Absents non excusés : Nathaly MONROCQ

Absents excusés : Florence GUERIN (pouvoir à Adrien LECERF), Michel LAINE (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Christian CALLEJAS, Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Maria MONTERO (pouvoir à Angélique LEMIÈRE), Patricia LECOMTE

Secrétaire de séance : Jacques-Yves OUIN

Délibération n° 2026/66**Objet : FINANCES – Finalisation du plan de financement – Aménagement de la rue Rembrandt Bugatti**

Par délibération n° 2024/15 du 22 février 2024, le Conseil communautaire a approuvé le principe de sollicitation de subventions pour l'opération d'aménagement et de sécurisation de la rue Rembrandt Bugatti à Moulé-Chicheboville.

Le projet est désormais achevé et il convient d'actualiser le plan de financement afin de tenir compte :

- Des montants définitifs de dépenses,
- De la notification de la subvention du Département du Calvados, attribuée dans le cadre du contrat de territoire.

Projet		Projet travaux de sécurisation et aménagement piste cyclable - rue rembrandt Bugatti		
Coût projet	Montant HT	Financeurs	% / coût total du projet	Montant de subvention
Etudes diverses	12 538,03 €	ETAT - DETR	29,00%	240 508,65 €
MOE	31 270,00 €	Fond vert (PCAET)	7,00%	58 058,00 €
Travaux hors pistes cyclables	567 098,89 €	Département	16,68%	138 295,00 €
Travaux pistes cyclables	218 314,00 €			
Total	829 220,92 €	Montant total subventions	52,68%	436 861,65 €
Total	829 220,92 €	AUTOFINANCEMENT	47,32%	392 359,27 €
		MONTANT TOTAL PROJET EN HT		829 220,92 €
		MONTANT TVA		165 844,18 €
		MONTANT TOTAL PROJET EN TTC		995 065,10 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Approuve le plan de financement.

↳ Autorise le Président à signer tous documents financiers en lien avec le projet.

Pour extrait conforme,

Pour le Président,
et par délégation
le Vice-président
Claude FOUCHER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr